PV Réunion du Bureau de l'AS golf du Cap d'Agde 24 avril 2024

<u>Présents</u>: Laurent Audinos, Antoine Flumian, Bernard Heulin, Robert Girault, Christian Cardona <u>Absents excusés</u>: Cathy Ternisien, Nathalie Gérardin, Soren Larsen, Corentin Diascorn, Patrick

Combes

Invité: Claude Goudard

Sujet 1 : Prise en charge des frais d'équipes

Compte tenu des dépenses prévisionnelles sur la prise en charge des déplacements équipes exercice 2024, nous allons mettre en place une nouvelle formule d'accompagnement : Hôtels :

Prise en charge intégrale de l'AS sur la base d'une chambre pour 2 personnes avec petits déjeuners.

Si toutefois un joueur ou une joueuse souhaite avoir une chambre single, elle devra personnellement la financer à une hauteur de 50 % de son prix

prise en charge de la veille du tournoi pour la reconnaissance.

Nous limiterons les déplacements d'équipes à 8 éléments par tournoi.

<u>Repas</u>: Nous prenons en charge les **repas du soir à hauteur de 25 euros par tête**. Les repas du midi seront pris en charge personnellement.

Frais de déplacements : Nous prenons en charge les **frais de route sur la base de 1 voiture pour 2** personnes.

Concernant les cours collectifs : L'exercice 2024 ne nous permet pas de subventionner ces cours

Sujet 2: Championnat du club

Les inscriptions pour le championnat du club se feront en ligne sur le site avant le 23 juin et une fiche de règlement sera éditée

A priori un premier tour le 30 juin messieurs dames et un deuxième tour 7 juillet 24 pour les seniors dames et messieurs. Droit de jeux 5€

Le premier de chaque mois Antoine prend connaissance de la programmation des matchs play et procède au tirage au sort en cas de blocage.

Sujet 3 Point sur les licences

Au 24/04/24 : 406 licences prises par l'AS dont 224 ont pris la cotisation AS 99 membres du club ont pris la licence sans l'As ces chiffres sont cohérents avec les autres années

Sujet 4 Finances

La subvention annuelle de la Mairie d'Agde de 3500€ a été versée Carte bancaire

La carte de l'AS qui permet toutes les opérations ne fonctionne pas sur le système de paiement « linscription.com » en ligne pour les équipes S1 S2S3 ET Dames. Le trésorier procède donc au paiement avec sa carte personnelle et ensuite effectue un virement à partir du compte Banque postale de l'AS vers son compte Caisse d'épargne.

Devant ces difficultés récurrentes le Conseil mandate le trésorier d'approché la Banque Dupuy de Parseval (rendez-vous pris Mardi 30 avril à 10 :00). En attendant Jérôme Buffo de linscription.com (somaweb) a autorisé un virement pour l'équipe S1 à Fontcaude le 2 mai

Sujet 5 le site

Le conseil estime que le site est important pour faire vivre l'AS Robert est nommé responsable du site Bernard prendra en charge la règle du mois Christian transmet le PV de l'AG à Claude pour l'implantation sur le site

<u>Sujet 6 le bulletin d'adhésion</u> est à améliorer et compléter Faire figurer sur le Bulletin d'adhésion <u>droit à l'image</u> prendre le texte officiel Améliorer Adresse mail illisible

Sujet 7 Subvention

Si Patrick Combes accepte la mission lors d'une prochaine réunion du conseil à pour piloter ce projet pour 2025 on préparera un **Dossier ANS** pour définir un projet dont le but est de développer l'animation sportive (possibilité d'une subvention de 3000 à 4000€ en plus de la subvention municipale)

Sujet 8 : Sortie AS de fin d'année Fontanals ou La Montagna action Claude

<u>Sujet 9 les tenues sportives</u> des jeunes sont arrivées les autres suivent

Sujet 10 Régularité des réunions du bureau du conseil Prochaine réunion le 5 juin 18 :45 au club

Le secrétaire Christian Cardona 25/04/24